


Municipalité de **SHIPPAGAN**

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SHIPPAGAN

Le 6 février 2023 à 19 h
Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulgence de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Réunion ordinaire du 7 novembre 2022 – Ville de Shippagan
 - 4.2 Réunion extraordinaire du 15 novembre 2022 – Ville de Shippagan
 - 4.3 Réunion ordinaire du 21 novembre 2022 – Village de Le Goulet
 - 4.4 Réunion extraordinaire du 14 décembre 2022 – Ville de Shippagan
 - 4.5 Réunion extraordinaire du 9 janvier 2023 – Municipalité de Shippagan
5. Suivi des procès-verbaux
6. Correspondance
 - 6.1 Rapports des permis par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne – décembre 2022 et janvier 2023
 - 6.2 Autre
7. Rapport des comités – Aucun
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Nomination d'une coordonnatrice de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*
 - 8.2 Nomination d'un responsable de la gestion des documents
 - 8.3 Nomination d'une greffière adjointe
 - 8.4 Composition des comités du Conseil
 - 8.5 Demande d'appui financier – Association du Hockey Mineur de Lamèque-Shippagan
 - 8.6 Demande de commandite – Festival Voir Miscou et mourir
 - 8.7 Contrat de déneigement de Le Goulet
 - 8.8 Demande de partenariat – Club de Natation de Shippagan
 - 8.9 Première lecture par son titre de l'arrêté n°51-2023 régissant les services d'eau et d'égout de la Municipalité de Shippagan
 - 8.10 Deuxième lecture par son titre de l'arrêté n°51-2023 régissant les services d'eau et d'égout de la Municipalité de Shippagan
 - 8.11 Autorisation de demande de financement – Projet de chauffage pavillon sportif « Armand-Caron » et Piscine régionale à Shippagan
9. Mot du maire
10. Levée de l'assemblée
11. Parole au public



Elise Roussel
Greffière